

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LYON ET LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
Un an. Six mois. Trois mois.
36 f. 18 f. 9 f.
HORS DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
Un an. Six mois. Trois mois.
40 f. 20 f. 10 f.



LE CENSEUR,
JOURNAL DE LYON.

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n° 6, au 1er.
A PARIS, chez MM. LEJOLLIVET et Co, directeurs de l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 3.

Les Lettres et Envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. KAUFFMANN, Rédacteur en chef du Journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, le 23 décembre 1848.

La nation a exprimé sa volonté souveraine; le résultat du scrutin est proclamé; le président de la République, installé dans ses hautes fonctions par l'Assemblée Nationale, a prêté serment à la Constitution; l'ère présidentielle commence.

Créé pour défendre le principe de la souveraineté nationale alors qu'il était nié par le pouvoir, le Censeur, quand cette souveraineté triomphante a parlé, ne peut qu'accepter purement et simplement le choix qu'elle a fait.

Défenseurs constants des intérêts du peuple, — et par le peuple nous entendons la nation tout entière, — nous maintiendrons de tous nos efforts la Constitution que la France s'est donnée librement, volontairement; nous réclamerons toutes les améliorations promises, bien convaincus que leur réalisation peut seule offrir de la sécurité à l'avenir.

Le choix des ministres, leur passé, et par conséquent les garanties qu'ils donnent à l'ordre nouveau, leurs actes comme membres du pouvoir, leurs projets de loi, leurs discours, leurs vues, leur capacité ou leur impuissance, leurs propositions d'impôts, leurs traités de commerce, leur politique extérieure tombent sous notre contrôle, et nous ne laisserons passer aucune occasion d'éclairer le pays sur la valeur des hommes qui seront placés à la tête des affaires.

Nous avons dit la vérité à la monarchie que nous combattons, nous la dirons à la République appelée par nos vœux, servie par nos efforts.

Pour nous, la République n'est pas tout entière dans le remplacement d'un roi par un président, bien que nous ayons de tout temps reconnu et proclamé les avantages de cette nouvelle forme gouvernementale; la République est encore dans le suffrage universel conquis par la révolution et qu'il faut maintenir, dans l'amélioration du sort des travailleurs qu'il faut conquérir, et sans laquelle la révolution n'accomplirait pas sa mission.

Nous réclamerons donc avec énergie la gratuité de l'instruction à tous les degrés et l'obligation pour tous les pères de famille de faire profiter leurs enfants de cette gratuité de l'instruction sans laquelle le pauvre resterait toujours dans une condition inférieure, usant de droits politiques dont il n'apprécierait pas l'importance.

Sous la royauté, nous avons demandé l'établissement de caisses de retraite pour les invalides de l'industrie; nous avons démontré que cette création était facile au moyen d'un très faible prélèvement sur les salaires. La prétendue impossibilité qu'on opposait à nos vœux dissimulait le mauvais vouloir des hommes auxquels étaient confiées les destinées de la France. On sait où il les a conduits.

Les hospices à la porte desquels les vieillards se pressent, attendant qu'un cadavre en sorte pour prendre sa place, n'ont jamais représenté pour nous qu'un imparfait acquittement de la dette contractée par la société envers ceux qui l'ont enrichie par leurs labeurs. Ce n'est pas l'aumône qu'il faut organiser, mais l'assistance publique par le travail pour les hommes valides, l'assistance par des secours bien entendus, sagement distribués, dans la maladie.

Le travail est le droit de tous; c'est aussi le devoir de tous. Au peuple qui est souverain nous devons et nous dirons la vérité comme nous l'avons dite au roi qui a cru en Juillet arrêter le progrès des idées parce qu'il arrêta le char de la révolution, sans songer qu'il viendrait un jour où sa main ne serait plus assez forte pour le retenir.

Si, parmi les ouvriers, quelqu'un avait pu penser que la Ré-

publique devait le nourrir dans l'oisiveté, celui-là aurait commis une étrange erreur. Le travail est la loi de tous, et vouloir vivre aux dépens de la société sans rien lui donner en échange, c'est tout simplement commettre un larcin.

Souvent, durant la monarchie, nous avons appelé un gouvernement meilleur, sous la protection duquel le travail pût s'organiser. Nous n'entendons pas par cette organisation la compression des individualités, le travail de l'esclave sous le fouet du maître, mais le travail libre sous la direction de l'intelligence. Cette question de l'organisation du travail, si vaste, si difficile, — il faut le reconnaître et en tenir compte à ceux qui en cherchent la solution, — se présente, depuis l'établissement de la République, sous une face nouvelle : l'association.

C'est l'association libre, volontaire des travailleurs qui résoudra le problème. C'est elle qui répartira équitablement les salaires, qui, rendra impossible l'exploitation de l'homme par l'homme, qui, avec la protection de l'État, avec le secours des fonds qu'il lui prêtera à son début, avec le prou homme pour juge, permettra au prolétaire de vivre honorablement, d'élever sa famille, de payer à la caisse des retraites la mince rétribution qui, déduite par le temps, assurera son existence alors que ses bras se refuseront au travail.

Nous ne nous jetons pas dans les divagations de la critique; hommes pratiques, nous demanderons au pouvoir tout ce qu'il peut, tout ce qu'il doit.

Nous poursuivrons l'allègement des charges qui pèsent sur le peuple; il faut entrer franchement dans une nouvelle voie administrative afin de diminuer les impôts.

La France, en proclamant la République, a fait rayonner sa pensée sur l'Europe. Au nord et au midi on peut entendre le retentissement de sa lutte. C'est le propre de la France d'entraîner l'Europe dans sa voie : la révolution de Juillet a produit la réforme électorale en Angleterre, a donné une constitution à la Belgique; au contre-coup de la révolution de Février, l'Italie et l'Allemagne se lèvent pour conquérir leur liberté, la Prusse a déjà obtenu une constitution, l'Autriche et la Lombardie s'affranchiront; la France doit vouloir s'entourer d'un réseau de peuples libres prêts à défendre le foyer d'où vient le feu qui les anime.

Mais pas de conquêtes destinées à payer des services, à établir de nouveaux trônes. Les pactes de famille se brisent; nous entrons dans l'ère des pactes entre les peuples. On sait ce qu'ont duré les empires des Charlemagne et des Napoléon.

Cette politique d'amélioration au dedans, d'affranchissement au dehors, la République seule peut la suivre. Qu'on n'essaie pas de lui substituer une monarchie, qu'on ne s'abuse pas sur la valeur de ces millions de votes qui ont porté à la présidence le veuve du plus grand capitaine de notre temps; lui aussi il fut proclamé consul à vie, reconnu empereur... Trois mois après le plus magnifique triomphe qu'il ait jamais été donné à un peuple de faire à un homme, l'empereur et roi tombait du trône et allait mourir à Sainte-Hélène. KAUFFMANN.

(CORRESPONDANCE SPÉCIALE DU CENSEUR.)

De l'Assemblée Nationale, le 20 décembre.

A midi, on pensait que l'installation du président de la République ne pourrait avoir lieu que vendredi ou samedi prochain. A trois heures, on nous annonce que la commission chargée de vérifier les procès-verbaux d'élection a tellement avancé ses travaux que l'installation peut être faite dans la séance. Les représentants sont nombreux; ils prennent place en tumulte; ils s'entretiennent des craintes qu'on avait d'un mouvement impérialiste pour demain jeudi. Il paraît que c'est

pour enlever tout prétexte aux agitateurs qu'on a ainsi devancé l'époque généralement assignée pour l'installation.

Plusieurs orateurs paraissent à la tribune pour demander que des projets de loi à l'ordre du jour soient renvoyés à une autre séance. Personne n'écoute. Les uns disent que Louis Bonaparte n'est pas encore arrivé; d'autres déclarent qu'il attend dans l'une des salles du palais. L'émotion est à son comble. Notre président ne peut obtenir le silence. Il est trois heures trente-cinq minutes. Tous les ministres sont à leur banc. Leurs successeurs sont dans la salle des séances, chacun à sa place habituelle.

M. Lereboure est appelé à développer sa proposition sur l'impression du Moniteur. En présence de l'agitation de l'Assemblée, il demande également le renvoi à un autre jour; mais l'Assemblée, consultée, décide que la discussion aura lieu immédiatement.

Après un court exposé, M. Lereboure descend de la tribune; il y est remplacé par le citoyen Bureau de Puzy. A ce moment la commission de vérification entre dans la salle. L'orateur est interrompu. Après quelques paroles, il quitte la tribune; le rapporteur de la commission le remplace. Un profond silence s'établit. Pendant la lecture du rapport, Louis Bonaparte entre dans la salle; il est en noir. A sa boutonnière est suspendue la décoration de représentant du peuple; sur sa poitrine, au côté gauche, brille un crachat. Près de moi on s'étonne qu'il porte cette marque distinctive proscrite par la République. Louis Bonaparte s'assied à la place du citoyen Odilon Barrot.

Après la lecture du rapport, le général Cavaignac monte à la tribune; il annonce qu'il a reçu les démissions de tous les ministres, et qu'il les remet, ainsi que la sienne, dans les mains de l'Assemblée. Les quelques paroles qu'il ajoute sont couvertes des applaudissements de l'Assemblée.

Louis Bonaparte monte à la tribune; il prête serment au milieu du silence le plus profond. Son discours a plu généralement; quand il est descendu, il a cherché le général Cavaignac, et il est monté auprès de lui pour lui serrer la main. Cette démarche et l'hommage que dans son discours il avait rendu au général ont produit un heureux effet.

La séance est suspendue de fait; le général Cavaignac est entouré, félicité. Il y a satisfaction générale en apparence, mais demain les passions reprendront leur cours.

Le président de l'Assemblée annonce que M. Barrot est chargé de composer un cabinet; il le fera connaître par un message à l'Assemblée.

La séance est levée à quatre heures trente-cinq minutes.

Élection du président de la République.

Table with 2 columns: Candidate name and number of votes. Total votes: 7,526,545. Candidates include Napoléon, Cavaignac, Ledru-Rollin, Raspail, Lamartine, Changarnier, and Voix perdues.

ADRESSE A PIE IX,

RÉDIGÉE ET COLPORTÉE A LYON PAR LES JÉSUITES.

Une coterie monarchico-jésuitique vient de publier une adresse à Pie IX pour lui témoigner le déplaisir qu'elle a éprouvé en apprenant sa fuite de Rome. Elle est libre sans doute d'exhaler et de colporter ses plaintes et ses regrets, mais

FEUILLETON DU CENSEUR. — 23 DÉCEMBRE 1848.

LE TRIBUNAL SECRET.

(Suite. — Voir le Censeur depuis le 27 octobre.)

L'ami secret qui favorisait le chef des conjurés ne l'avait point trompé. Job, arrivé à la poterne obscure qu'il cherchait, la trouva ouverte. Il pénétra dans l'intérieur, et, n'apercevant personne dans l'ombre, il ne sut comment cette porte avait pu s'ouvrir; mais, sans s'arrêter à cet incident, il monta rapidement les degrés escarpés du donjon.

Arrivé à une certaine hauteur, il entendit le bruit de la poterne qui se refermait et des pas qui montaient derrière lui. Le soupçon le retint un instant; mais il réfléchit qu'on laisserait certainement pénétrer sa troupe, puisqu'il avait des affidés inconnus de ce côté de la place, et que celui dont il entendait résonner l'armure au-dessous de lui était sans doute le soldat qui avait favorisé son entrée.

Job continua de monter. L'obscurité de ce chemin ascensionnel était complète; ce pas, qui montait aussi et demeurait à la même distance, résonnait toujours comme un écho du sien.

Le prince passait parfois devant les meurtrières de la tour; alors il entendait le fracas du siège retentir dans toute sa violence, et, dans cette enceinte ténébreuse, seul avec un inconnu, le brave chef avait peur à se trouver ainsi loin du combat.

Enfin, arrivé sur la plate-forme, il se pencha sur les créneaux. Son regard embrassa le champ de bataille, que l'incendie éclairait largement de ses mille flambeaux.

Il distinguait nettement les mouvements des troupes. Les assiégés qu'il avait laissés sur la brèche d'un rempart en étaient main-

tenant repoussés... luttant avec peine au pied des murs... quelques uns avaient reculé jusque dans la plaine... Un mouvement d'inquiétude se faisait surtout apercevoir; des écuyers allaient, venaient sur le terrain, cherchant sans doute leur chef de tous côtés... Les troupes des confédérés, un instant abandonnées de son commandement suprême, semblaient déjà faiblir.

Mais qu'importe? il est venu saisir l'ennemi au cœur; il va frapper sa proie maintenant... frapper un coup mortel qui lui donnera la victoire.

A cette pensée, il relève fièrement la tête. Son mystérieux compagnon, arrivé aussi sur la plate-forme, se trouve alors devant lui.

Mais, au lieu d'un simple archer qu'il attendait, la clarté de l'incendie lui fait voir un jeune capitaine, brillamment armé de pied en cap, la visière levée et l'épée nue à la main.

Le prince cependant, sans être retenu par cette différence d'aspect qui l'étonne sans le troubler, se penche sur le bord de la tour et donne le signal à son écuyer, fidèle au poste qui lui était assigné, et l'œil attentivement fixé sur les créneaux.

— C'est inutile, dit celui que le chef des conjurés avait pris pour son allié secret; vous devez le savoir, prince de Moravie, qui se fie à un traité est traité lui-même, et doit être traité comme tel.

— Le page Edgard, dit Job en toisant son interlocuteur et rappelant ses souvenirs, le favori de l'empereur, qui était au couvent de Saint-Bruno.

— Oui, page alors, mais bientôt capitaine pour avoir vaillamment combattu dans cette embuscade tendue par vous à votre maître, pour avoir délivré l'empereur de la prison ou vous l'avez jeté, et bientôt, peut-être, élevé à un plus haut grade pour avoir délivré l'empereur du plus hardi des factieux qui ont conspiré sa perte.

Il y eut un silence pendant lequel Job demeura immobile avec un

frémissement glacé dans les veines. Ses yeux effarés, où brillait une lueur extraordinaire, parcouraient l'immense profondeur qui l'entourait, puis le sommet de la tour, cette prison aérienne où il était venu se jeter.

Edgard reprit, comme pour aider le prince à éclaircir la situation dans laquelle il se trouvait :

— J'ai entendu par hasard l'offre de trahison insigne que vous faisiez un misérable soldat; j'ai pensé que vous auriez la déloyauté non moins grande de l'accepter; je ne me trompais pas. J'ai tué le soldat et pris sa place pour vous ouvrir la poterne et vous faire tomber dans votre propre piège. Maintenant, la porte de la tour est refermée sur vous, et vos troupes n'en approcheront point.

L'œil de Job chercha à percer l'obscurité sillonnée de jets de lumière pour distinguer ce qui se passait au pied de la tour.

Il vit accourir ses braves archers conduits par son écuyer. Mais à peine celui-ci levait-il la hache contre la poterne, qu'une flèche l'étendit mort.

— Digne serviteur! dit Job dans une pensée de regret qui passa au milieu de l'orage de son âme, voilà du moins ton vœu accompli; tu n'as pas survécu à l'honneur de ton maître.

D'autres archers qui approchèrent de la tour eurent le même sort; chacun d'eux tombait en touchant à cette porte fatale.

Job détourna la tête; des imprécations sourdes s'échappaient seules de ses lèvres.

Le jeune capitaine de l'empereur reprit :

— Vous êtes seul, sans défense, dans la forteresse ennemie, monseigneur Job. Moi, qui vous tiens en mon pouvoir, qui n'ai qu'à descendre quelques marches et ouvrir une porte pour vous faire saisir et jeter vivant dans les mains de l'empereur, je ne veux pas vous livrer traitreusement à mon tour; je veux un combat égal entre nous.





pénètre dans la direction des fibres, de manière que, si sur une planche de chêne on dessine des lettres ou autres sujets avec une substance inattaquable à l'ammoniaque en la sciant perpendiculairement aux fibres, on trouve que l'ammoniaque n'a point attaqué les parties réservées.

Au moyen de ce procédé, on peut donner au sapin la couleur du vieux chêne en l'imprégnant d'une dissolution de tannin et le soumettant aux émanations ammoniacales.

L'action de l'ammoniaque sur le tannin explique la détérioration des cuirs, qui, par son contact, deviennent cassants; c'est donc à les garantir qu'il faut s'attacher pour conserver leurs qualités.

### Nouvelles Étrangères.

#### ALLEMAGNE.

Dans la séance du 10 décembre de l'Assemblée nationale, M. H. de Gagny a annoncé qu'il avait accepté du vicairie-général l'offre de former un nouveau cabinet. L'entrée de M. de Gagny dans le ministère sera accompagnée d'un programme en réponse à celui que le gouvernement autrichien a communiqué à la diète de Kremsier.

#### AUTRICHE.

OLLIVIER, 12. — On attend le grand-duc Michel de Russie dans le courant de cette semaine.

— Les Russes sont entrés dans Kronstadt, ville de la Transylvanie.

— La Gazette de Breslau affirme que les Serbes ont fait des demandes extraordinaires, menaçant de faire cause commune avec les Hongrois si elles leur étaient refusées.

L'empereur de Russie a nommé Jellachich chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir et lui a envoyé la lettre autographe d'usage.

#### HONGRIE.

Quelques correspondances de Vienne annoncent que les Hongrois ont proclamé Kossuth roi, tandis que d'autres affirment, au contraire, que c'est la république qui a été proclamée, avec Kossuth à la tête. Une correspondance des frontières contient une troisième version: Kossuth aurait été proclamé roi avec le nom de Louis IV.

#### SUISSE.

Le conseil fédéral a donné l'ordre de licencier toutes les troupes

qui sont dans le Tessin, l'internation des réfugiés étant maintenant opérée. Un employé du commissariat fédéral a été envoyé dans le canton d'Uri pour pourvoir au retour de ces troupes.

Le Rédacteur en chef, KAUFFMANN.

**AVIS.** On désirerait trouver quelqu'un qui voudrait se charger d'organiser des concerts qui pourraient avoir lieu dans une très vaste salle, toute prête et bien disposée pour la chose.

Dans cette salle, à proximité de Bellecour, on a établi une curiosité qui, elle seule, peut déjà récréer agréablement pendant une heure et demie ou deux heures.

Pour traiter de l'affaire, s'adresser, de dix heures à midi, chez M. COLLET, rue de Sarron, n° 7, au 2°.

#### AUX COMMIS ET OUVRIERS DÉMOCRATES.

Leçons spéciales d'écriture, d'orthographe, de calcul et d'italien. S'adresser rue Lanterne, n° 22, au 1<sup>er</sup>.

### GYMNASE CIVIL DE BELLECOUR.

A L'USAGE DES DEUX SEXES, Dirigé par M. PEYRIN, rue du Péral, 10.

Parmi les nombreux établissements consacrés dans notre ville à l'éducation de la jeunesse, il en est un, sans contredit, dont l'utilité, au point de vue moral et hygiénique, mérite une mention toute spéciale: nous voulons parler du Gymnase ouvert ici depuis peu de temps par un des professeurs les plus distingués, et dont les résultats appellent toute l'attention de la science et le bienveillant appui de la société.

La gymnastique, telle que la professe M. Peyrin, n'est plusseulement une série d'exercices corporels pratiqués dans le seul but de développer l'adresse et la vigueur des élèves; elle puise encore dans une étude approfondie de l'organisation humaine des applications d'un ordre plus sérieux et non moins utile. La santé, cette seconde vie,

pour ainsi dire, qui ne prend son essence que dans la souplesse des mouvements, le jeu parfait et régulier des articulations ainsi que des organes respiratoires, dans l'harmonie, en un mot, de toutes les parties de notre être, la santé, disons-nous, ne saurait avoir de plus puissant auxiliaire que la gymnastique raisonnée.

En effet, la grâce et la beauté, la force et l'élasticité des membres, ces précieux apanages de la jeunesse dont les nations de l'antiquité se montraient si jalouses, n'étaient dus qu'à la gymnastique. C'était elle qui, prenant l'homme à son berceau, développait graduellement et avec une sollicitude infinie toutes les facultés de ses organes, lui préparait une jeunesse virile, une constitution saine et robuste, et lui donnait enfin cette perfection de formes que nous admirons encore dans les chefs-d'œuvre que nous ont laissés la peinture et la statuaire antiques.

Mais, hélas! combien s'est agrandi depuis le cercle des infirmités humaines! combien notre espèce a dégénéré! Que de difformités, que de maux bizarres, cruels, inconnus, viennent chaque jour nous punir de notre inertie, de notre coupable négligence!...

Revenons donc aux sages pratiques des anciens, reprenons l'empire de nos facultés, raffermissons chez nos enfants une santé qui ne serait jamais qu'imparfait sans l'exercice raisonné de leurs organes, rendons enfin à la gymnastique le rang qu'elle doit occuper dans l'éducation de la jeunesse, et nous aurons bientôt à bénir les résultats de son application.

Indépendamment des leçons particulières au prix de 1 f. le cachet, données tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, dans une salle spacieuse parfaitement chauffée et éclairée, le professeur, cédant aux conseils de quelques unes de nos illustrations médicales ainsi qu'aux demandes réitérées de nombreuses familles, vient d'ouvrir, moyennant un modique abonnement de 4 f. par mois, une classe générale d'exercices qui auront lieu le dimanche et le jeudi de chaque semaine, de midi à deux heures pour les jeunes gens, et de deux à quatre heures pour les demoiselles.

L'émulation qui doit nécessairement résulter de leçons prises en commun ne peut qu'augmenter l'attrait de ce genre d'études et en propager les merveilleux bienfaits.

LYON.—Imprimerie de BOURSY, grande rue Mercière, n° 66.

Etude de M<sup>e</sup> Brun, avoué à Lyon, rue du Bœuf, n° 31.

**VENTE** par la voie de la licitation judiciaire, avec concours d'étrangers, par devant le tribunal civil de Lyon, en deux lots, sauf enchère générale sur la totalité, de deux maisons situées à Lyon, place des Petits-Pères, n° 10, dépendant de la succession de feu François Tranchat père, qui était mécanicien, demeurant au même lieu.

L'adjudication aura lieu le six janvier 1849, à midi.

1<sup>er</sup> Lot.—Il se compose de la maison qui est sur la place des Petits-Pères, n° 10, ayant caves voutées, rez-de-chaussée, premier et second étages avec grenier.

La mise à prix est de dix-huit mille francs; ci. 18,000 f. Son revenu annuel est de 3,000 f.; il est susceptible d'augmentation.

2<sup>e</sup> Lot.—Il se compose d'une autre maison située derrière le premier lot, duquel il est séparé par une cour, ayant caves voutées, rez-de-chaussée, entresol et trois étages.

La mise à prix est de dix mille francs; ci. 10,000 f. Son revenu annuel est de 2,000 f. et il est susceptible d'augmentation.

Il y aura épreuve sur la totalité.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> Brun, et pour la communication du cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé. (2750)

Etude de M Pichot, huissier à la Guillotière.

**VENTE JUDICIAIRE.** Le vendredi vingt-neuf décembre 1848, à midi, sur la place du Marché de l'avenue de Saxe, aux Brotteaux de la Guillotière, il sera procédé à la vente de poêle en fonte, table, chaises, deux cent-soixante-six planches à imprimer, divers châssis, une grande quantité de papiers peints. Au comptant. (4427)

Etude de M<sup>e</sup> Ferrouillat, notaire à Lyon, rue Bâtiment d'Argent, n° 10.

**VENTE** aux enchères de l'usine à gaz pour l'éclairage de la ville de Lodève (Hérault).

Le jeudi quatre janvier 1849, à midi, il sera procédé à la vente aux enchères, en un seul lot, des terrains, constructions, halles, fours, gazomètres, épureurs, conduits, appareils, outillages, meubles, etc., composant l'usine à gaz exploitée pour l'éclairage de la ville de Lodève (Hérault).

Pour avoir de plus amples renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> Ferrouillat, dépositaire du cahier des charges, et à M. Fleury Chevillard, arbitre de commerce à Lyon, rue Lafont, n° 2, liquidateur de ladite société. (6352)

Même étude.

**VENTE** aux enchères de l'usine à gaz pour l'éclairage de la ville de Bédarieux (Hérault).

Le jeudi quatre janvier 1849, à dix heures du matin, il sera procédé à la vente aux enchères, en un seul lot, des terrains, constructions, halles, fours, gazomètres, épureurs, conduits, appareils, outillages, meubles, etc., composant l'usine à gaz exploitée pour l'éclairage de la ville de Bédarieux (Hérault).

Pour avoir de plus amples renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> Ferrouillat, dépositaire du cahier des charges, et à M. Fleury Chevillard, arbitre de commerce à Lyon, rue Lafont, n° 2, liquidateur de ladite société. (6352 bis.)

**APPARTEMENTS.** Deux appartements fraîchement décorés à louer de suite, quai de la Charité, n° 152. S'adresser au concierge, à l'entresol. (2233)

Etude de M<sup>e</sup> Deloche, notaire à Lyon, quai Saint-Antoine, n° 11.

**VENTE** volontaire aux enchères publiques d'un Fonds de Café situé à Lyon, place de la Révolution (Port-du-Temple), appelé Café Morelty, le samedi 23 décembre, à midi.

S'adresser à M<sup>e</sup> Deloche, dépositaire du cahier des charges.

On peut traiter avant l'adjudication. (6301)

**AVIS.** La réunion générale annuelle des actionnaires de la Compagnie des Moulins à vapeur de Perrache aura lieu le dimanche 7 janvier, dans les bâtiments de l'usine, à onze heures du matin. (234)

**AVIS M. SCHLESINGER,** oculiste, quai de la Révolution, 46, vient de publier une brochure qui a pour titre: **Guérison radicale de toutes les maladies d'yeux jusqu'ici considérées incurables,** par le seul moyen de verres de lunettes.

M. Schlesinger donne dans cette brochure toutes les explications possibles, pour que le malade puisse se convaincre par lui-même que sa méthode est non seulement bonne, mais qu'elle conduit toujours à la guérison quand il entreprend le traitement. M. Schlesinger a cité dans sa brochure un grand nombre de personnes, avec leurs adresses, guéries, depuis son retour à Lyon, de maladies d'yeux les plus graves qui puissent survenir dans le cours de la vie.

Cette brochure in-8° se vend au prix de 50 c., chez M. Savy jeune, libraire, place de Bellecour, n° 14, et chez M. Chambet, quai de la Révolution, n° 50. (228)

**TERRAIN.** A vendre, un hectare soixante-dix ares environ de terrain consistant en pré, vignes et terres.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> Pinturel, notaire à Sainte-Foy-lez-Lyon, ou à M. Sambet, rue Quatre-Chapeaux, n° 11, à Lyon. (224)

**BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT,** sans garantie du gouvernement.

**BANDAGES HERNIAIRES SANS SOUS-OUISSES ET SANS FATIGUER LES HANCHES.**

Les BANDAGES qui ont été exposés par MM. WICKHAM et HART, bandagistes-herniaires, rue Saint-Monod, 237, à Paris, ont fixé l'attention du public, ainsi que du jury central, et leur ont valu une mention honorable. Toutes les personnes qui en portent trouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

Ces bandages sont très commodes ou utiles aux personnes amateurs de la CHASSE, ou qui se livrent aux travaux de fatigues. Il y en a de toutes les forces et de toutes les dimensions, soit pour les enfants du plus bas âge, soit pour les adultes les plus robustes.

Pour se procurer des bandages, s'adresser à M. BIANCHI, opticien-bandagiste, à Lyon, rue de la Préfecture, n. 1, qui au besoin se charge de choisir et appliquer le bandage à chaque hernie.

Pour s'en procurer par lettre, envoyer la circonférence du corps et indiquer l'état de la hernie. — Les prix en sont très-modérés. (Affranchir.) (252)

**TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.**

Guérison prompte et sans rechute de toutes les maladies secrètes, de la peau et du sang, par l'essence concentrée de salspareille d'Amérique, remède entièrement végétal, qui doit la supériorité incontestable dont il jouit autant à son efficacité qu'à son usage facile et peu coûteux. Prix: 5 fr. le flacon, chez Camuset, pharmacien, place des Carmes, 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc. (4829)

### CHANGEMENT DE DOMICILE DE M. BURGIARD, MÉDECIN DES BÈGUES.

#### AVIS ESSENTIEL.

Les succès que M. BURGIARD a obtenus à Lyon, ayant multiplié ses occupations, l'ont décidé à y prolonger son séjour jusqu'au 20 janvier prochain. La méthode curative de bégaiement de M. BURGIARD ne comporte ni remèdes ni opérations. Il demeure actuellement rue Royale, n° 29, au 4<sup>e</sup>, chez M. Ruotte, quartier Saint-Clair. (2234)

**Rue Puits-Gaillet, 5 et 7, à Lyon,**  
AU MAGASIN DE MUSIQUE PIANOS  
De N. BLANCHET, ex-facteur pensionné du Conservatoire de France.

### ALBUMS DE 1849

**ET AUTRES NOUVEAUTÉS MUSICALES**  
De Goria, Henrion, C. Schubert, Arnaud, Bohlman, et autres auteurs renommés.  
Pianos de Paris à vendre ou à louer, avec garantie réelle et facilités notables. — Abonnements, pianistes de soirées, accordeurs, métronomes, accordéons, etc. (2218)  
**La partition du VAL D'ANDORRE sera en vente le 15.**

**BRONZES ET SERVICES DE TABLE DORÉS ET ARGENTÉS.**  
**DÉSIR & ARQUICHE,**  
Place des Terreaux, Palais-des-Arts, n° 19. (227)

**PATE PECTORALE DE GEORGÉ,**  
Pharmacien d'Épinal (Vosges),  
La seule infallible pour la prompte guérison des  
RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.  
MÉDAILLE D'OR EN 1845. MÉDAILLE D'ARGENT EN 1843.

On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France, et à Lyon, au dépôt général, chez M. Vernet, pharmacien, place des Terreaux, 13. — On ne doit confier qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ, parce qu'il y a des contrefaçons. (4620)

**MALADIES SECRÈTES.**  
Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, spécialement des écoulements, si anciens qu'ils soient et réputés incurables. Traitement gratis, si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours sans aucun régime. Le remède est garanti végétal (EXTRAIT DE SALSAPAREILLE et POISSON BIURÉTIQUE.)  
A la pharmacie BERTRAND, place Bellecour, 12, à Lyon. — Dépôts: à Paris, rue du Grand-Chantier, 7; à Toulon, rue Bonaparte, 2; à Toulouse, rue de l'Orme-Sec; à Grenoble, rue Vieux-Jésuites. — On fait des envois. (Affranchir.) (3486)

**CAPSULES de RAQUIN**  
AU BAUME DE COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR  
DÉPOT CHEZ  
M. VERNET,  
place des Terreaux, 13. (8065)

Approuvées et reconnues d'unanimité par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme inférieures aux capsules Mithes et à tous les autres remèdes qu'il s'agit d'employer pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, fleurs blanches, etc. A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

A Lyon, chez M<sup>e</sup> Vernet, place des Terreaux; André, place des Célestins; Lardet, place de la Préfecture; Laroque, rue Saint-Polycarpe, 10; Revol, Bouchard et Croizat, droguistes, quai d'Orléans, 31. — A SAINT-ETIENNE, chez MM. Faure, rue de la Comédie; Perrier, place de l'Hôtel-de-Ville; Galy, rue de Foy. — A GRENOBLE, chez M. Gabriel, rue Vaucanson. — A VALENCE, chez MM. Guibert, Darut et Bonnet. — A TAIN, chez M. Barrier; et dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger. (7140)

**AVIS.** Une administration publique demande des représentants. S'adresser rue d'Egypte, n° 3, au 2<sup>e</sup>, de midi à trois heures. Inutile de se présenter si l'on n'offre les plus grandes garanties de moralité. (233)

**GUÉRISON sans mercure, en douze ou quinze jours, des maladies secrètes, écoulements, ulcères, etc., dartres, gale, rougeurs, rhumatisme et toute affection provenant d'un vice du sang.** — S'adresser à la pharmacie rue de Puzy, 6, à Lyon. (149)